

1 - Actualité nationale et internationale

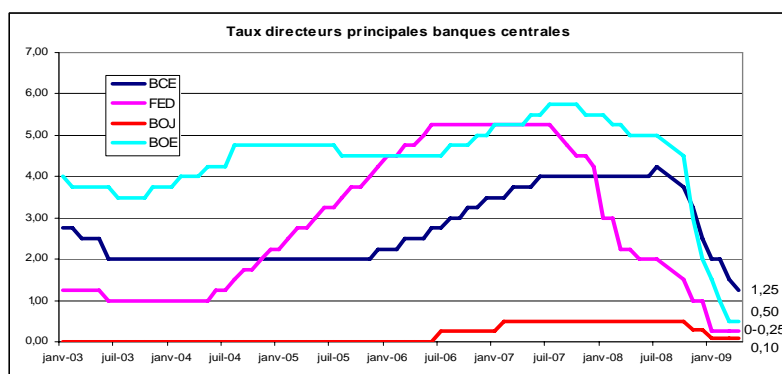
Taux d'intérêt.....

La BCE abaisse ses taux de 25 points de base....

.... et la FED maintient le statu quo monétaire

Le Conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne a décidé le 2 avril 2009 d'abaisser de 25 points de base le taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème ainsi que les taux d'intérêt de la facilité de prêt marginal et de la facilité de dépôt respectivement à 1,25 %, 2,25 % et 0,25 %. Dans son discours introductif, le Président de la BCE observe un recul des tensions inflationnistes dans un contexte de net ralentissement de l'activité économique.

Le Comité monétaire de la réserve fédérale américaine (FED) a maintenu au cours de sa réunion du 18 mars 2009 son principal taux directeur dans une fourchette comprise entre 0 % et 0,25 %. Le Comité souligne dans son communiqué que l'activité économique a continué à se dégrader. Le PIB des Etats-Unis a reculé au quatrième trimestre 2008 de 6,3 % en rythme annuel. En février 2009, la production industrielle a reculé de 1,4 % par rapport à janvier 2009 et chuté de 11,2 % en glissement annuel. Les dépenses de consommation des ménages ont progressé de 0,2 % en février 2009 contre 1 % en janvier. L'indice des prix lié aux dépenses de consommation des ménages a augmenté de 0,4 % par rapport à janvier 2009. Les Etats-Unis ont perdu 663 000 emplois au mois de mars 2009 après 651 000 au mois de février 2009. Le taux de chômage est estimé à 8,5 %, son plus haut niveau depuis 25 ans.



Chômage.....

Forte augmentation du nombre de demandeurs d'emploi en France ...

En France, fin février 2009, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A (les personnes, sans emploi, inscrites au Pôle emploi déclarant être à la recherche d'un emploi à plein temps et à durée indéterminée tenues de faire des actes positifs de recherche d'emploi) s'établit à 2 384 800, soit une hausse en données corrigées des variations saisonnières de 3,5 % (+ 79 900 personnes). Sur un an, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A augmente de 19,0 % (+ 28,0 % pour les hommes et + 10,6 % pour les femmes) et le nombre de demandeurs d'emploi de moins de 25 ans inscrits en catégorie A croît de 32,0 %.

... et hausse limitée du taux de chômage dans la zone euro

Dans la zone euro, le taux de chômage corrigé des variations saisonnières atteint selon Eurostat 8,5 % en février 2009, en progression de 0,2 % par rapport à janvier 2009. Il était de 7,2 % en février 2008. Le taux de chômage dans les 27 pays membres de l'Union (UE27) s'est élevé à 7,9 % en février 2009. Il était de 6,8 % en

février 2008. En janvier 2009, le taux de chômage des moins de 25 ans est estimé à 17,3 % dans la zone euro et à 17,5 % dans l'UE27.

En février 2009, l'indice des prix à la consommation (hors tabac) en France augmente de 0,4 % sur un mois ; l'inflation sous-jacente s'élève en glissement annuel à 1,9 %.

Selon une estimation provisoire d'Eurostat, le taux d'inflation annuel de la zone euro s'établirait à 0,6 % en mars 2009, contre 1,2 % en février 2009.

Inflation

hausse de l'inflation en France et important recul dans la zone euro

Asie/Pacifique

La BoJ maintient le statu quo monétaire

Le comité de politique monétaire de la Banque du Japon (BoJ) a décidé lors de sa réunion du 17 mars 2009 de laisser inchangé à 0,10 % son principal taux directeur. En février 2009, la production industrielle a reculé de 9,4 % par rapport à janvier. En mars 2009, l'indice trimestriel de confiance des chefs d'entreprises japonais (Tankin) perd 34 points pour les grandes entreprises à - 58 points et atteint son plus bas niveau historique depuis 1975. En février 2009, les prix à la consommation sont restés stables. Hors énergie et produits frais, les prix ont baissé de 0,1 %. En février 2009, le taux de chômage est estimé à 4,4 %, en hausse de 0,3 point par rapport à janvier. En février 2009, les exportations ont chuté de 49,4 % sur un an à cause de l'effondrement des exportations vers les Etats-Unis (- 58,4 %), l'Asie (- 46,3 % dont la Chine - 39,7 %) et l'Union européenne (- 54,7 %). Les importations ont reculé de 43,0 % et la balance commerciale a enregistré un excédent de 633 millions d'euros après quatre déficits mensuels consécutifs.

Chute des exportations chinoises

La production industrielle chinoise a progressé au rythme annuel de 3,8 % en janvier et février 2009. En février 2009, les exportations chinoises ont chuté de 25,7 % sur un an et les importations de 24,1 %. L'excédent commercial n'atteint que 4,8 milliards de dollars contre respectivement 39,1 milliards de dollars en janvier 2009 et 40,1 milliards de dollars en novembre 2008.

Le gouverneur de la banque centrale chinoise a indiqué que « les mesures macroéconomiques ont produit leurs premiers résultats et certains grands indicateurs vont en direction d'une reprise de la croissance économique, montrant que la baisse de la croissance a été stoppée ».

La Banque mondiale a revu à la baisse ses prévisions de croissance de la Chine en 2009 à 6,5 % contre 7,5 % précédemment et la Banque asiatique de développement prévoit une croissance de 7 %.

Baisse des taux de l'IEOM

A la suite de la baisse de 25 points de base du taux de la facilité de prêt marginal de la BCE et conformément au dispositif adopté par le Conseil de surveillance de l'IEOM, les taux de la facilité de prêt marginal et de l'escompte de chèques ont été abaissés de 25 points de base pour les porter à 2,25 % à compter du 8 avril 2009. Le taux de réescompte est maintenu à 2 % et le taux de la facilité de dépôt reste inchangé à 1,50 %.

LODEOM

Adoption du projet de loi par le Sénat

Le Sénat a adopté le 12 mars 2009 le projet de loi pour le développement économique des outre-mer. Ce projet de loi sera débattu à l'Assemblée nationale à partir du 6 avril 2009, après examen par la commission des affaires économiques, de l'environnement et du territoire.

Convention entre le SEOM et l'ADIE

M. Yves Jégo, secrétaire d'Etat chargé de l'Outre-mer, a signé une convention avec Mme Maria Nowak, présidente de l'Association pour le droit à l'initiative économique (ADIE) pour la création de 1 000 nouvelles entreprises outre-mer. Le secrétariat d'Etat à l'Outre-mer versera 2 millions d'euros au total sur 3 ans à l'ADIE afin de financer l'accompagnement des bénéficiaires (formation, suivi et conseil).

Publications de l'IEOM

Les notes expresses n° 8, 9 et 10 réalisées par les agences de Nouvelle-Calédonie, Wallis-et-Futuna et Polynésie française présentent une synthèse de la conjoncture en 2008.

Ces documents sont disponibles en téléchargement sur notre site Internet : (www.ieom.fr) pages publications de chacune des agences.

Le même exercice a été effectué dans les départements et collectivités d'outre-mer. Les notes sont téléchargeables sur le site Internet de l'IEDOM (www.iedom.fr).

2 – Activités de l'Institut et suivi de place

Masse monétaire

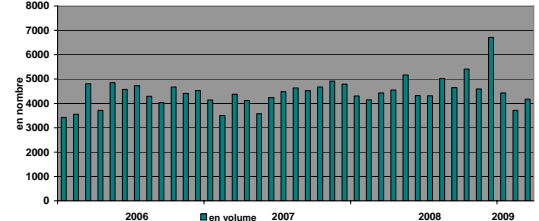
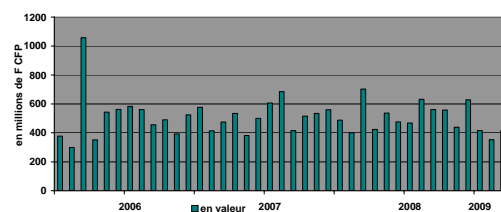
en millions de F CFP	févr-07	févr-08	févr-09	var. 08/07	var. 09/08
Circulation fiduciaire	1 636	1 774	1 883	8,4%	6,1%
Dépôts à vue	2 670	2 862	2 890	7,2%	1,0%
Total M1	4 306	4 637	4 473	7,7%	-3,5%
M2-M1	412	412	462	0,0%	12,1%
Total M3	5 222	5 920	6 049	13,4%	2,2%

Concours à caractère bancaire

en millions de F CFP	déc-06	déc-07	déc-08	var. 07/06	var. 08/07
Crédits de trésorerie	877	977	1 018	11,4%	4,2%
Crédits à l'équipement	1 273	1 128	1 059	-11,4%	-6,1%
Crédits à l'habitat	877	732	642	-16,5%	-12,3%
Autres crédits	178	371	356	108,4%	-4,0%
Sous total	3 205	3 208	3 075	0,1%	-4,1%
Créances douteuses brutes	839	730	717	-13,0%	-1,8%
Total	4 044	3 938	3 792	-2,6%	-3,7%

Compensation

INDICATEURS IEOM				Données brutes	var. mensuelle	gliss. annuel
Compensation (en nbre)	mensuelle	mars-09		4 179	12,6%	-5,6%
	cumulée	mars-09		12 316	51,4%	-4,4%
Compensation (en millions de CFP)	mensuelle	mars-09		416,5	17,8%	-40,7%
	cumulée	mars-09		1 186,4	54,1%	-25,5%



Incidents bancaires

INDICATEURS IEOM				Données brutes	var. mensuelle	gliss. annuel
Incidents de paiements par chèque	mensuelle	févr-09		117	-6,4%	-14,6%
	cumulée	févr-09		242	93,6%	16,3%
Retraits de cartes bancaires	mensuelle	févr-09		1	-75,0%	-50,0%
	cumulée	févr-09		5	25,0%	-

Interdits bancaires

INDICATEURS IEOM				Données brutes	var. mensuelle	gliss. annuel
Interdits bancaires	stock	févr-09		449	2,3%	13,4%
	dont personnes physiques	févr-09		436	2,3%	13,8%
	dont personnes morales	févr-09		13	0,0%	0,0%

Cotation

INDICATEURS IEOM				Données brutes	var. mensuelle	gliss. annuel
Cotes éligibles aux modes d'intervention de l'IEOM	Cotes valides	mars-09		44	-	46,7%
		mars-09		16	6,7%	-

Cotation des entreprises par l'IEOM

La cotation établie par l'IEOM est un indicateur de la santé financière d'une entreprise. Elle permet d'apprécier la capacité d'une entreprise à honorer ses engagements financiers à un horizon de trois ans. La cotation est établie sur des éléments objectifs : un ou plusieurs bilans comptables, des renseignements fournis par les banques, le journal des annonces légales... Ces informations sont au besoin complétées par des éléments qualitatifs fournis par le chef d'entreprise lors d'un entretien de cotation.

Faire coter son entreprise par l'IEOM présente plusieurs intérêts :

- la cotation donne à l'entreprise une évaluation réaliste et neutre, du fait de l'expertise et de l'indépendance des personnes en charge de la cotation,
- la cotation permet de renforcer les demandes de crédit auprès des Banques ou les dossiers d'appels d'offre,
- la cotation permet aux banques de se refinancer auprès de la Banque Centrale et de faire bénéficier à ses clients d'un taux d'intérêt bonifié (le réescompte),

La cotation est une information strictement confidentielle, à laquelle seule l'entreprise concernée et les banques ont accès. La méthodologie et le code de conduite de la Banque de France sont appliqués par l'IEOM.

Pour faire coter votre entreprise ou pour obtenir des renseignements complémentaires sur la cotation, merci de contacter le Service Crédit de l'IEOM au 72.00.36.

3 – Actualité régionale

.....

FIDJI

Subvention en faveur des sinistrés des îles Fidji

Le Territoire de Wallis-et-Futuna apporte son soutien aux sinistrés des îles Fidji, en accordant une subvention d'un montant de 1 million de F CFP. Cette dépense est imputée sur le budget principal du Territoire. (Arrêté n°2009-041 du 26 février 2009).

Les importations

Les importations du mois de janvier 2009 enregistrent une hausse de 11,7 % à 230,3 millions de dollars fidjien, en glissement annuel. Cette progression résulte principalement des augmentations respectives des produits alimentaires (+20,3 %, à 37,9 millions de dollars fidjien), des machines et appareils (+48,5 %, à 37,5 millions de dollars fidjien), des linges et accessoires (+37,4 %, à 15,2 millions de dollars fidjien) et des marchandises et produits divers (passant de 3,4 millions de dollars fidjien à 6,3 millions de dollars fidjien).

En revanche, on constate une diminution des produits minéraux de 8,8 % à 71,1 millions de dollars fidjien fin janvier 2009, en rythme annuel.

Quelques indicateurs économiques

Les crédits à l'investissement sont en hausse en janvier 2009, +10 % contre + 3 % à la même période un an plus tôt, tirés par le secteur immobilier.

Conformément aux prévisions et dans un contexte de ralentissement de l'économie mondiale, les arrivées de touristes en janvier 2009 ont diminué de près de 27 % par rapport à la même période de l'année précédente.

Par ailleurs, la production annuelle de coprah et d'énergie a chuté en ce début d'année 2009.

Les indicateurs de l'emploi ont révélé des résultats contrastés : 1 300 nouveaux salariés ont été recensés à fin février en cumul annuel, représentant une baisse significative par rapport à la même période de l'année précédente où 3 400 nouveaux salariés avaient été enregistrés.

4 – Brèves locales

.....

Modification du régime des retraites

Suite à la délibération de l'Assemblée Territoriale portant modification du régime de retraites (rendue exécutoire par l'arrêté n° 2009-044 du 27 février 2009), à compter du 1er mars 2009, le taux de cotisation est fixé à 11,1 % dont 3,7 % à la charge du salarié et 7,4 % à la charge de l'employeur. Ce taux progressera au 1er janvier de chaque année entre 2010 et 2020 pour atteindre un taux de cotisation de 20 %.

Signature des Accords particuliers

Vendredi 27 mars 2009, Monsieur Harold Martin, Président du gouvernement de Nouvelle-Calédonie, Monsieur Victor Brial, Président de l'Assemblée territoriale, et Monsieur le Préfet Philippe PAOLANTONI, ont signé les premiers engagements relatifs à la mise en oeuvre des Accords particuliers entre la Nouvelle Calédonie et Wallis-et-Futuna. Resté lettre morte durant cinq années, cet accord inscrit dans la loi organique de mars 2003, vise à développer l'archipel par :

- Un soutien au développement économique : les dossiers à l'étude concernent notamment le problème de la double taxation des produits à destination de Wallis et transitant par Nouméa, ou achetés à Nouméa, ainsi que l'exonération de taxes à l'importation des produits artisanaux de Wallis.
- Un soutien à la culture : création d'une maison de Wallis-et-Futuna à Nouméa, achat d'un podium pour les jeunes de Futuna, et appui du Conservatoire de musique calédonien.
- Une aide à l'enseignement : trente chambres de la future cité universitaire de Nouméa (qui entrera en service après les jeux du pacifique) seront réservées aux étudiants wallisiens et futuniens.
- Des appuis techniques fournis par la Nouvelle-Calédonie dans les domaines du développement agricole, de la sécurité sociale, et du contrôle des prix, la diversification de la production énergétique, et la formation des pompiers.

La consommation d'hydrocarbures

L'évolution annuelle à fin mars 2009 des indicateurs de consommation d'hydrocarbures révèle des résultats contrastés. Les ventes d'essence et de gaz butane enregistrent des baisses respectives de 7,3 % à 186,4 milliers de litres et 28,2 % à 14,5 milliers de litres sur la période tandis que les ventes de gasoil augmentent de 3,5 % à 702,7 milliers de litres. A noter que la consommation de pétrole jet A1 affiche une relative stabilité sur la période à 51,3 milliers de litres.

Les indicateurs de prix de vente des hydrocarbures semblent s'orienter à la baisse au 1er mars 2009 par rapport au mois précédent. En effet, à l'exception du pétrole Jet A1 et de l'essence qui restent relativement stables sur la période, respectivement + 0,1 % (à 147,4 F CFP/litre) et - 0,6 % (à 144,1 F CFP/litre), le prix de vente du gasoil est en retrait de 3,5 % à 142,1 F CFP le litre. (Arrêté n° 2009-042 du 27 février 2009).

Par ailleurs, par arrêté n° 2009-043 du 27 février 2009, les bouteilles de gaz de 13 kg, 18 kg, et 32 kg et 39 kg sont vendues à respectivement 4 050 F CFP, 5 832 F CFP, 10 367 F CFP, et 12 636 F CFP à compter du 1er décembre 2008. A noter qu'elles enregistrent une baisse de 2,2 % par rapport au 1er septembre 2008.

La conjoncture à Wallis-et-Futuna

En 2008, la crise financière, puis économique a durement impacté l'économie mondiale. Dans ce contexte, à Wallis et Futuna, la tonalité est positive sur l'ensemble de l'année et, en dépit de la reprise de l'inflation consécutive aux augmentations successives des prix de l'énergie et des produits alimentaires, la croissance interne a continué d'être tirée par la consommation des ménages et par les investissements défiscalisés des entreprises. A noter toutefois que le déficit commercial équivaut, en 2008 encore, à la valeur des importations en raison d'un taux de couverture proche de zéro, et que le financement de l'économie demeure fortement soutenu par la contribution de l'Etat.

L'évolution économique dépendra de la mise en œuvre des grands chantiers inscrits au 9^e FED (port de commerce et de pêche de Mata'utu) ainsi que des travaux à réaliser dans le cadre de la politique de relance de l'économie en outre-mer (réseaux d'eau potable à Wallis et Futuna et réhabilitation du wharf de Futuna).

Les indicateurs de référence

		Données brutes	Glissement annuel
Prix	Indice des prix à la consommation au 4ème trimestre 2008 (base 100-2T 2008)	101,21	2,7 %
Salaires	S MIG mensuel (janvier 2008 et septembre 2008)	79 812 XPF	+5,0%
Emploi	Nombre d'emplois salariés au 31 décembre 2008*	1942**	+1,6 %
Echanges extérieurs	Importations mars 2009	259,7 MXPF	-29,8 %
	Droits de douanes + taxes à l'entrée fin 2008	1 246,7 MXPF	+11,3 %
	Droits de douanes + taxes à l'entrée au 31 mars 2009 (cumul)	156,7 MXPF	-37,9%

*chiffres provisoires

**hors fonctionnaires métropolitains

Sources : STSEE, CLR, Douanes, Administration Supérieure

		Données brutes	Variation / même période en n-1
Energie	Production nette d'électricité au 4ème trimestre 2008 (en milliers de kWh)	5 334	+0,2 %
	Consommation de gazole au 1er trimestre 2009 (milliers de litres)	1 929	+2,4 %
	Consommation d'essence au 1er trimestre 2009 (milliers de litres)	510	-3,7%
Transports	Nombre de passagers en vols commerciaux extérieurs en décembre 2008	2 866	-13,6 %
	Touchées de navires porte-conteneurs en mars 2009	-	-3 unités
	Nombre d'immatriculations de véhicules neufs au 4ème trimestre 2008	49	-49,0 %

Sources : EEFW, SWAFEP, Aviation civile, Douanes

5 – Les taux

TAUX DIRECTEURS DE LA BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE

	taux	date d'effet
taux de la facilité de dépôt	0,25%	08/04/2009
taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement	1,25%	08/04/2009
taux de la facilité de prêt marginal	2,25%	08/04/2009

TAUX D'INTERVENTION DE L'INSTITUT D'ÉMISSION D'OUTRE-MER

	date d'effet	taux	taux de sortie maximum applicables aux crédits pour accès au réescompte
taux de la facilité de dépôt	16/12/2008	1,50%	4,75%
taux de réescompte des crédits aux entreprises	16/12/2008	2,00%	
taux de réescompte des prêts bancaires au logement	01/08/1996	3,00%	5,95% à 6,40% (Taux S G F G A S à partir du 01/04/2009)
taux de la facilité de prêt marginal	08/04/2009	2,25%	
taux de l'escompte de chèques	08/04/2009	2,25%	

TAUX D'INTÉRÊT EN FRANCE ET DANS LE MONDE

taux d'intérêt en fin de mois						taux de base bancaire banques métropolitaines banques locales	taux date d'effet
	31/03/2009	27/02/2009	Var. M-1	fin 12/08	Var. fin 08		
EONIA	1,6360%	1,3740%	+ 0,262 pt	2,3520%	- 0,716 pt	6,60%	15/10/2001
EURIBOR 1 mois	1,1210%	1,5300%	- 0,409 pt	2,6030%	- 1,482 pt	8,90%	02/03/1996
EURIBOR 3 mois	1,5100%	1,8250%	- 0,315 pt	2,8920%	- 1,382 pt	taux JORF	
EURIBOR 6 mois	1,6700%	1,9330%	- 0,263 pt	2,9710%	- 1,301 pt	année 2009	
EURIBOR 12 mois	1,8120%	2,0330%	- 0,221 pt	3,0490%	- 1,237 pt	année 2008	

taux d'intérêt en moyenne mensuelle						Définitions EONIA: Euro OverNight Index Average TEMPE: moyenne mensuelle de l'EONIA EURIBOR: EUR. InterBank Offered Rate TMO: taux moyen des obligations publiques (source: CDC) TME: taux moyen des emprunts d'Etat à long terme (source: CDC) TRBOSP: taux de rendement brut des obligations du secteur privé (dernier vendredi du mois)
	31/03/2009	27/02/2009	Var. M-1	fin 12/08	Var. fin 08	
TEMPE	1,0565%	1,2583%	- 0,202 pt	2,4511%	- 1,395 pt	
EURIBOR 1 mois	1,2710%	1,6300%	- 0,359 pt	2,9590%	- 1,688 pt	
EURIBOR 3 mois	1,6370%	1,9450%	- 0,308 pt	3,2570%	- 1,620 pt	
EURIBOR 6 mois	1,7760%	2,0360%	- 0,260 pt	3,3300%	- 1,554 pt	
EURIBOR 12 mois	1,9100%	2,1370%	- 0,227 pt	3,4180%	- 1,508 pt	
TMO	3,9200%	3,9400%	- 0,020 pt	3,7300%	+ 0,190 pt	
TME	3,7200%	3,7400%	- 0,020 pt	3,5300%	+ 0,190 pt	
TRBOSP	3,9200%	3,9000%	+ 0,020 pt	3,6400%	+ 0,280 pt	

taux des euro-monnaies									
devise	USD			JPY			GBP		
	31/03/2009	27/02/2009	31/12/2008	31/03/2009	27/02/2009	31/12/2008	31/03/2009	27/02/2009	31/12/2008
taux JJ	0,375%	0,210%	1,000%	0,300%	0,525%	0,425%	1,200%	1,200%	1,350%
3 mois	1,575%	1,645%	2,900%	0,935%	0,935%	0,950%	1,480%	1,785%	2,850%
10 ans emprunts phares	2,700%	3,060%	3,020%	1,360%	1,270%	1,180%	3,150%	3,600%	3,020%

TAUX DE L'USURE (seuils applicables à partir du 1er avril 2009)

Prêts aux particuliers	seuil de l'usure	Prêts aux personnes morales n'ayant pas d'activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	seuil de l'usure
Prêts immobiliers		Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	11,69%
Prêts à taux fixe	7,83%	Prêts d'une durée initiale supérieure à deux ans, à taux variable	7,85%
Prêts à taux variable	7,93%	Prêts d'une durée initiale supérieure à deux ans, à taux fixe	8,07%
Prêts relais	8,05%	Découverts en compte (commission de plus fort découvert exclue)	14,13%
Crédits de trésorerie		Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans	8,05%
Prêts d'un montant inférieur ou égal à 181 920 XPF	21,36%	Prêts aux personnes physiques agissant pour leurs besoins professionnels et aux personnes morales ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	
Découverts en compte, prêts permanents et financement d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant supérieur à 181 920 XPF	20,92%		
Prêts personnels et autres prêts d'un montant supérieur à 181 920 XPF	10,04%		Découverts en compte (commission de plus fort découvert exclue)

TAUX DE CHANGE

Parité XPF/EUR : 1000 XPF = 8,38 EUR

Dernier cours fin de mois		1 USD/XPF	89,6692	1 NZD/XPF	51,2417	1 HKD/XPF	11,5699	1 GBP/XPF	128,2034
100 JPY/XPF	90,9749	1 AUD/XPF	62,1002	1 SGD/XPF	58,9759	100 VUV/XPF	78,5734	1 FJD/XPF	50,4086
1000 XPF/EUR	8,38	USD	1,3308	NZD	2,3288	HKD	10,314	GBP	0,9308
JPY	131,17	AUD	1,9216	SGD	2,0234	VUV	151,873	FJD	2,36729